

Débat exploratoire sur l'assassinat présumé commandité par l'Inde au Canada;

**«IL FAUT ALLER AU FOND DES CHOSES,
CAR TROP DE QUESTIONS DEMEURENT SANS RÉPONSE...»**

- STÉPHANE BERGERON

OTTAWA, le 25 septembre 2023 – Le député de Montarville et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires étrangères et de développement international, M. Stéphane Bergeron, s'est exprimé à la Chambre des communes, le 19 septembre dernier, dans le cadre du débat exploratoire concernant les révélations faites par le premier ministre selon lesquelles l'Inde aurait commandité l'assassinat d'un séparatiste sikh sur le territoire canadien en juin dernier. «Si ces allégations devaient s'avérer fondées – et il semble, d'après les informations qui percolent depuis, que ce soit bien le cas – il s'agirait d'une exécution pure et simple, extraterritoriale et extrajudiciaire sur le territoire du Canada, et ce, en violation flagrante des règles du droit international, ce qui constituerait un geste d'une gravité extrême», a déclaré M. Bergeron.

«Le premier ministre a fait cette révélation spectaculaire, le 18 septembre dernier, à la Chambre des communes. M. Hardeep Singh Nijjar était citoyen canadien, ce qui ajoute à la gravité du geste reproché à l'Inde. Cela voudrait dire que ce pays n'a pas fait assassiner l'un de ses propres ressortissants à l'étranger, puisqu'il ne reconnaît pas la double citoyenneté. Je veux d'ailleurs, au nom de ma formation politique, transmettre mes plus sincères condoléances aux membres de la famille de M. Nijjar, qui doivent vivre des moments d'autant plus difficiles après avoir appris cette nouvelle de la part du premier ministre. À l'instar du leader parlementaire du Bloc Québécois, j'offre à nouveau la collaboration de notre formation politique pour aller au fond des choses, parce qu'il ne faut pas minimiser l'importance et la gravité de ce qui s'est passé...», a ajouté le député de Montarville.

«Nous saluons le fait, a-t-il poursuivi, que le premier ministre ait rapidement informé les parlementaires de cette situation. Il semble avoir appris sa leçon, lui qu'on avait accusé d'avoir tardé à révéler les informations touchant l'ingérence chinoise. Cela dit, tout dépend de la définition qu'on donne au mot "rapidement"... Peut-être aurait-il dû, dans la foulée de sa rencontre avec le premier ministre indien, informer le Parlement ou le public de cette information sensible, et ce, dès son retour de la rencontre du G-20. Lorsqu'il a été interrogé sur la question, le nouveau ministre de la Sécurité publique a dit que le gouvernement avait décidé de dévoiler cette information, puisque celle-ci faisait l'objet d'une fuite et qu'elle devait incessamment être rendue publique. Il arrive parfois que le hasard fasse merveilleusement bien les choses... Le gouvernement a senti que des informations fuyaient au moment de la reprise des travaux parlementaires, au moment même où il devait se relancer, puisqu'il tire de l'arrière dans les sondages. Il devait donc marquer le début de la session parlementaire!»

«Cela nous amène à d'autres questions... Pourquoi a-t-il fallu attendre qu'il y ait des fuites, le tout premier jour de la session parlementaire, pour révéler l'information? S'il n'y avait pas eu de fuite, combien de temps le gouvernement aurait-il encore caché cette information au public et au Parlement? Le premier ministre ne risquait-il pas de se faire de nouveau accuser d'avoir trop tardé à partager une information sensible avec les parlementaires. Pourquoi y-a-t-il si peu d'alliés du Canada qui lui ont publiquement signifié leur appui jusqu'à présent? Nous n'avons guère de réponse à toutes ces questions... C'est la raison pour laquelle il est important d'aller au fond des choses...», de conclure Stéphane Bergeron.

-30-

Source: Jeanne-Lise Devaux Pelier, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)